



DECISION N° 2021 - 15

en date du 9 décembre 2021

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE DES HAUTS D'IZE ATTRIBUTION DES MARCHES

Le Maire de la Commune de Val d'Izé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2020 - 017 donnant délégation au maire dans le domaine des marchés publics,

Vu la consultation lancée pour l'attribution des 2 lots du marché relatif aux travaux d'aménagement de la rue des Hauts d'Izé

Vu le procès-verbal d'analyse des offres en date du 2 décembre 2021,

Vu l'avis du conseil municipal lors de sa séance du 8 décembre 2021,

DECIDE

Article 1 : D'attribuer les marchés de travaux pour l'extension de la Maison de santé comme suit :

Lot N° 1 : « VOIRIE » à l'entreprise **LEMEE TP SAS**, sise PA de Plaisance - 35 133 SAINT SAUVEUR DES LANDES, pour un montant de **397 290,00 € HT**,

Lot N°2 : « ESPACES VERTS » à l'entreprise **SERRAND PAYSAGISTE**, sise 7 Bis rue de Val d'Izé – 35 500 VITRE, pour un montant de **23 549,73 € HT**,

Article 2 : La présente décision donnera lieu à la signature d'un acte d'engagement pour chacun des lots susvisés.

Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre de la mairie.

Le Maire
Bruno DELVA

